



Madame, Monsieur,

Vous avez été témoin direct, sur le territoire français, d'un phénomène aérospatial qui vous a intrigué, et vous souhaitez confier cette observation au GEIPAN pour analyse.

Nous vous proposons, dans un premier temps, de vous rendre sur notre site Internet <u>www.geipan.fr</u>, La consultation du <u>guide d'identification des PANs</u> vous permettra peut-être de trouver rapidement une explication à votre observation.

Dans le cas contraire, nous vous invitons à remplir le présent questionnaire.

Important : le questionnaire ne doit pas être rempli si vous n'avez pas fait d'observation directe (un objet constaté sur une photo ou un film APRES la prise de vue ne constitue pas un cas d'observation)

Le questionnaire est individuel et doit être rempli par le témoin direct
 Le questionnaire ne doit concerner qu'une seule observation à la fois

Votre témoignage est capital et unique. Il va consister à faire un récit de votre observation, à répondre à des questions précises, à réaliser des dessins et croquis ou joindre des photographies pour affiner davantage votre description.

Il est impératif que vous respectiez les consignes mentionnées à chaque étape afin que nous puissions réunir le plus grand nombre d'informations possible au sujet du phénomène observé.

Vous ne devez pas avoir peur de nous en faire part, ni vous sentir ridicule, nous avons l'habitude de recueillir ce type de témoignages.

Les conclusions de notre enquête vous seront transmises personnellement. Une fois anonymisé, votre témoignage sera publié sur notre site web (<u>www.geipan.fr</u>), onglet « <u>Recherche de cas</u> » dans la barre des menus.

Nous vous remercions par avance pour la contribution que vous apportez à nos travaux.

Le responsable du GEIPAN

V3-8/JANVIER 2015

Nous allons vous demander de restituer le maximum d'informations concernant votre observation. Le plus important est de ne rien omettre : ce sont souvent les détails qui permettent de résoudre les enquêtes. N'hésitez donc pas à donner le maximum d'informations, même si vos souvenirs sont incomplets ou que certains éléments vous paraissent peu importants. Si vous n'êtes plus très sûr de tel ou tel détail, signalez-nous vos doutes, mais, encore une fois, n'omettez rien. Nous devons pouvoir visualiser tout ce que vous avez vu, comme pour refaire le film de votre observation.

Utilisez la fin de cette page pour faire le récit de votre observation et poursuivez sur papier libre autant que vous le désirez :

Votre récit libre de l'observation :

le 29 décembre 2015 à 16h58, ,je vois 3 « lumières » allongées dans le ciel qui sont immobiles dans un premier temps, la « lumière » est fixe, quelques instants plus tard les « lumières » commencent à se déplacer alors qu'elles perdent petit à petit de leur luminosité, je suis alors concentrée sur les deux premières qui se déplacent assez rapidement, la première se dirige en direction de l'ouest, la deuxième prend une grande accélération, j'ai cru alors qu'ils allaient se foncer dedans, j'ai eu l'impression qu'elles se sont frôler mais sans qu'il y ait eu d'impact (observation alors avec des jumelles), au moment où ces 2 « lumières » se sont rapprochées j'ai eu l'impression qu'il y avait « l'apparition » d'une trainée verticale très superficielle (type fumée) de couleur marron juste devant les 2 « lumières », puis perdant de plus en plus de leur luminosité elles sont devenues « invisibles » (il y a eu à ce moment là des gros nuages...).

pour la troisème « lumière » je ne sais pas ce qu'elle est « devenue », étant concentrée sur les 2 premières, pensant qu'elles allaient se rentrer dedans. L'observation a duré environ une douzaine de minutes.

Conditions d'observation du phénomène

Merci de fournir toutes les informations demandées.

Quelles étaient vos occupations juste avant votre observation?

J'étais au téléphone

Adresse précise du lieu d'observation (rue, ville...) :

69420 Ampuis

Où vous trouviez-vous exactement? (Merci d'indiquer si vous étiez dans un bâtiment et à quel étage, si vous regardiez à travers une vitre, et à quelle vitesse vous rouliez si vous étiez dans un véhicule.)

au 1^{er} étage d'un immeuble, je regardais à travers la vitre.

Date de l'observation : 29/12/2015 Heure précise de début (en heure locale) : 16h58

Durée de l'observation ou heure de fin (en heures, minutes, secondes) : 17h12

D'autres témoins ont-ils vu le même phénomène que vous ? Si oui, combien ? 2 Le cas échéant, merci de leur demander de nous contacter aux coordonnées indiquées en dernière page de ce document.

Quel lien avez-vous avec ces personnes (parents, amis, collègues, voisins)?

Parent et amie

L'observation s'est faite de façon : continue

(rayer ou supprimer la mention inutile)

Si l'observation s'est faite de façon discontinue, précisez pourquoi elle s'est interrompue et a repris :

Comment s'est finie cette observation?

CONFORMEMENT A LA LOI N° 78-17 DU 6 JANVIER 1978 RELATIVE A L'INFORMATIQUE, AUX FICHIERS ET AUX LIBERTES, ET AU DECRET N° 78.774 DU 17 JUILLET 1978, VOUS DISPOSEZ D'UN DROIT DE CONTROLE ET DE RECTIFICATION DE VOS DONNEES PERSONNELLES.

LES DEMANDES SONT A ADRESSER PAR ECRIT AU GEIPAN – COORDONNEES EN DERNIERE PAGE

L'arrivée de gros nuages. Avez-vous vu le phénomène directement de vos yeux ? OUI (rayer ou supprimer la mention inutile) Le phénomène a-t-il été observé au travers d'un instrument (lunettes de vue ou de soleil, jumelles, caméra, appareil photo, télescope...) ? Si oui, merci de préciser le modèle : jumelles et appareil photo Conditions météorologiques (ciel dégagé, nuages, vent, orage, brume, brouillard, pluie, neige, changement des conditions durant l'observation) : ciel dégagé au début puis arrivée de gros nuage, avant la tombée de la nuit. Conditions astronomiques (souvenez-vous de la position de la Lune, du Soleil, de la présence ou non d'étoiles ou de planètes, etc.) : il faisait jour. Equipements allumés ou actifs pendant l'observation (phares, radio, TV, lumières...):

aucun

Bruits lors de l'observation (TV ou radio allumées, passage de véhicules, moteur d'avion,

tonnerre...):

CONFORMEMENT A LA LOI N° 78-17 DU 6 JANVIER 1978 RELATIVE A L'INFORMATIQUE, AUX FICHIERS ET AUX LIBERTES, ET AU DECRET N° 78.774 DU 17 JUILLET 1978, VOUS DISPOSEZ D'UN DROIT DE CONTROLE ET DE RECTIFICATION DE VOS DONNEES PERSONNELLES.

LES DEMANDES SONT A ADRESSER PAR ECRIT AU GEIPAN – COORDONNEES EN DERNIERE PAGE

Description du phénomène

Dans vos descriptions, n'hésitez pas à faire des comparaisons avec des objets connus.

Nombre de phénomènes (unique, multiples ou unique puis se divise):
multiples (3)
Forme : allongée type stylo
Couleur : blanc
Luminosité (en comparaison avec des astres connus comme Vénus et la Lune, ou l'éclairage d'un lampadaire, des lumières de voiture, de maison, etc.) :
phares de voiture
Présence d'une trainée ou d'un halo ? Si oui, de quelle couleur ?
Oui mais sur la fin et pas au niveau des « lumières » de couleur marron (cf description)
Taille apparente (exprimez les dimensions du phénomène par rapport à un objet familier et/ou en millimètres comptés sur une règle graduée portée à bout de bras) :
0,5 mm
Bruit provenant du phénomène (sifflement, bourdonnement, détonation, comparaison avec un bruit connu):
aucun
Distance entre vous et le PAN (le phénomène observé), estimée grossièrement (précisez si l'objet

est passé devant ou derrière un élément du paysage) :

500mètres

CONFORMEMENT A LA LOI N° 78-17 DU 6 JANVIER 1978 RELATIVE A L'INFORMATIQUE, AUX FICHIERS ET AUX LIBERTES, ET AU DECRET N° 78.774 DU 17 JUILLET 1978, VOUS DISPOSEZ D'UN DROIT DE CONTROLE ET DE RECTIFICATION DE VOS DONNEES PERSONNELLES.

LES DEMANDES SONT A ADRESSER PAR ECRIT AU GEIPAN – COORDONNEES EN DERNIERE PAGE

Position initiale du PAN dans le ciel (début de l'observation) :

Indiquer un point cardinal (Nord, Sud ...), ou un azimut en degrés par rapport au Nord, ou un repère visuel ou géographique local (bâtiment, village)

sud face au mont pilat

Indiquer une hauteur en degrés par rapport à l'horizon, ou par rapport à un élément du paysage (ex : 2 fois plus haut que le clocher de l'église)

90°
75 zénith
45°
60
75 Abril 15
0°
Horizon

45°

Position finale du PAN dans le ciel (fin de l'observation) :

Indiquer un point cardinal (Nord, Sud ...), ou un azimut en degrés par rapport au Nord, ou un repère visuel ou géographique local (bâtiment, village)

sud ouest sur la gauche du mont pilat

Indiquer une hauteur en degrés par rapport à l'horizon, ou par rapport à un élément du paysage (ex : 2 fois plus haut que le clocher de l'église)

60°

Trajectoire du phénomène (ligne droite, montante, descendante, avec ou sans changement de direction, courbe, etc.):

immobile puis ligne droite

Portion du ciel parcourue par le PAN durant l'observation (ex : un quart du ciel ou de 30° à 40° par rapport à l'horizon, etc.) :

Effet(s) sur l'environnement (trace(s) au sol, effet(s) sur les êtres vivants ou le matériel) :

aucun

CONFORMEMENT A LA LOI N° 78-17 DU 6 JANVIER 1978 RELATIVE A L'INFORMATIQUE, AUX FICHIERS ET AUX LIBERTES, ET AU DECRET N° 78.774 DU 17 JUILLET 1978, VOUS DISPOSEZ D'UN DROIT DE CONTROLE ET DE RECTIFICATION DE VOS DONNEES PERSONNELLES.

LES DEMANDES SONT A ADRESSER PAR ECRIT AU GEIPAN – COORDONNEES EN DERNIERE PAGE

Reconstitution de votre observation

Pour que nous puissions reconstituer le « film » de votre observation, nous devons disposer du maximum d'informations. Concrètement cela implique que nous comprenions tout, du début à la fin de votre observation, et que nous connaissions la direction de déplacement du phénomène ainsi que son altitude. Cette étape est cruciale.

Nous vous proposons trois méthodes complémentaires :



Prenez une photo de l'environnement tel qu'il était lors du phénomène, comme si l'appareil photo était vos yeux lors de l'observation. N'hésitez pas à dessiner ce que vous avez observé directement sur les photos.



Faites un ou plusieurs croquis de votre observation (voir page suivante) depuis votre point de vue, en incluant l'environnement. Donnez le plus d'éléments possibles afin de nous permettre une bonne compréhension de la scène.

Vous êtes entièrement libre des croquis que vous nous adressez. Mais la précision des couleurs est importante, surtout si le niveau de contraste entre le phénomène observé et l'environnement est faible. Essayez d'être le plus précis possible, quitte à écrire sur le croquis.

Aucun talent en dessin n'est nécessaire. L'essentiel est de nous faire comprendre ce que vous avez vu de manière schématique. Vous pouvez utiliser la page qui suit à cet effet.



Réalisez une reconstitution de votre observation sur un ou plusieurs plans. Si vous le pouvez, il s'agit de présenter votre observation par une vue de dessus. Pour cela vous pouvez imprimer une carte de votre lieu d'observation sur Google Map (http://maps.google.fr) ou Geoportail (http://www.geoportail.gouv.fr/accueil) et y reporter vos différentes positions et directions d'observations.

Comment faire pour « habiller » une photo ou une carte avec vos commentaires ?

<u>Si vous êtes habitués à l'usage des logiciels de dessin ou de retouche d'image</u> (Photoshop, GIMP, Illustrator,...), nous vous conseillons de recourir à ces outils, puis de nous envoyer un fichier au format jpg, png ou pdf.

<u>Si vous ne pouvez pas acceder à ce type de matériel</u>, imprimez une carte des lieux et/ou une photo, dessinez par-dessus et joignez-là au dossier papier ; ou bien scannez ou photographiez le résultat et envoyez-le nous au format jpg, png ou pdf.

CONFORMEMENT A LA LOI N° 78-17 DU 6 JANVIER 1978 RELATIVE A L'INFORMATIQUE, AUX FICHIERS ET AUX LIBERTES, ET AU DECRET N° 78.774 DU 17 JUILLET 1978, VOUS DISPOSEZ D'UN DROIT DE CONTROLE ET DE RECTIFICATION DE VOS DONNEES PERSONNELLES.

LES DEMANDES SONT A ADRESSER PAR ECRIT AU GEIPAN – COORDONNEES EN DERNIERE PAGE

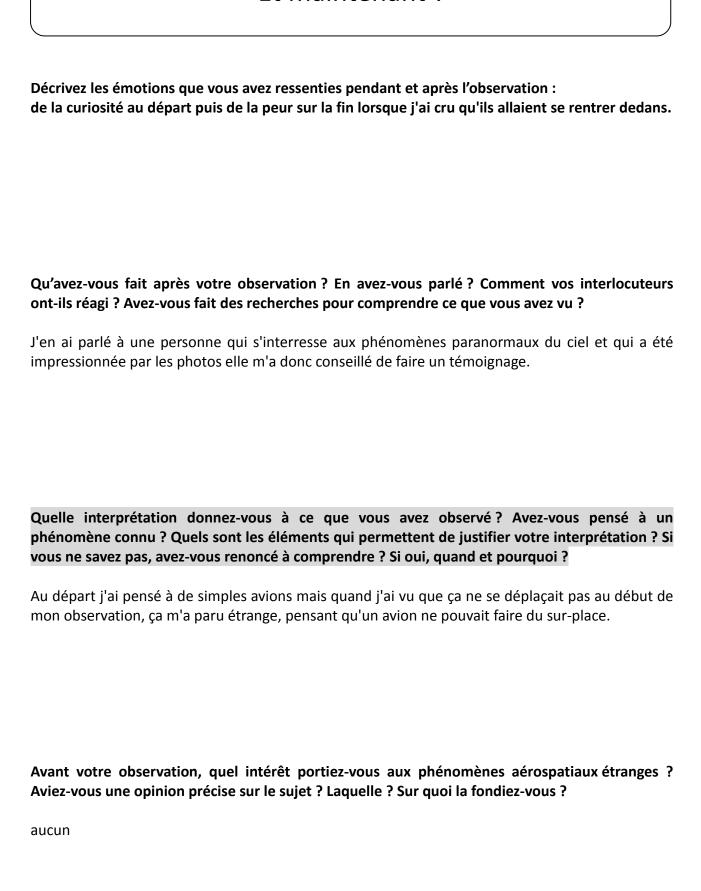
Croquis de votre observation

Utilisez cette page pour dessiner votre observation. Vous êtes entièrement libre de l'élaboration de ce croquis.

Cf photos jointes

 $V3-8/JANVIER\ 2015$

Et maintenant?



CONFORMEMENT A LA LOI N° 78-17 DU 6 JANVIER 1978 RELATIVE A L'INFORMATIQUE, AUX FICHIERS ET AUX LIBERTES, ET AU DECRET N° 78.774 DU 17 JUILLET 1978, VOUS DISPOSEZ D'UN DROIT DE CONTROLE ET DE RECTIFICATION DE VOS DONNEES PERSONNELLES.

LES DEMANDES SONT A ADRESSER PAR ECRIT AU GEIPAN – COORDONNEES EN DERNIERE PAGE

Cette observation a-t-elle changé votre avis sur les phénomènes aérospatiaux non identifies ? Si oui, expliquez ce que vous pensez maintenant :
oui j'ai lu d'autres témoignages et cherche si je trouvais notamment un témoignage de personnes ayant vu le même phénomène que moi.
Pensez-vous que la science permettra de donner une explication à votre observation ?
Peut-être

D /	•	
Réca	nitii	IATIT
I (C CG	Pica	iacii

Si vous avez déjà témoigné au sujet de ce PAN, veuillez nous préciser auprès de quelle autorité, organisation ou personne en supprimant ou barrant les mentions inutiles dans la liste ci-dessous, et en complétant les informations demandées (plusieurs contacts possibles) :

- Gendarmerie (mentionner la brigade et la date) :
- Police (mentionner le commissariat et la date) :
- GEIPAN (mentionner le nom du contact et la date) :
- Enquêteur privé (mentionner le nom du contact et la date) :
- Ufologue (mentionner le nom du contact et la date) :
- Journaliste (mentionner le nom du contact et la date) :
- Internet (mentionner le site et la date) : Nous autorisez -vous à publier cette dernière information ? NON (elle peut éventuellement permettre de vous identifier si votre identité apparaît sur ce site)
Merci de préciser dans la liste ci-dessous les documents que vous aurez joints ou remplis. (cocher ou supprimer les mentions inutiles)
□Questionnaire □ Croquis du phénomène observé (nombre :) □ Carte(s) ou plan(s) (nombre :) □ Photographie(s) de l'observation (nombre :) □ Vidéo(s) de l'observation (nombre :) □ Photographie(s) de l'environnement (nombre :)

CONFORMEMENT A LA LOI N° 78-17 DU 6 JANVIER 1978 RELATIVE A L'INFORMATIQUE, AUX FICHIERS ET AUX LIBERTES, ET AU DECRET N° 78.774 DU 17 JUILLET 1978, VOUS DISPOSEZ D'UN DROIT DE CONTROLE ET DE RECTIFICATION DE VOS DONNEES PERSONNELLES.

LES DEMANDES SONT A ADRESSER PAR ECRIT AU GEIPAN – COORDONNEES EN DERNIERE PAGE

Il vous reste à remplir l'autorisation de publication ci-dessous, qui nous permettra de faire apparaître votre témoignage **anonymisé** sur notre site Internet.

Autorisation de publication de vos informations

(En cas de refus, rayer ou supprimer l'une et/ou l'autre des formules suivantes.)

J'autorise le GEIPAN à publier ce témoignage sur son propre site Internet, après avoir supprimé les informations permettant d'identifier les témoins (nom, adresse...).

J'autorise le GEIPAN à laisser paraître dans les médias (presse, télévision, Internet) certaines parties de ce témoignage (texte, photos éventuellement

re	Je, soussigné
	certifie la sincérité des renseignements fournis ci-dessus.
	Fait à
	le
	Signature
	Si vous complétez ce formulaire par ordinateur, insérez votre signature scannée ou tapez simplement votre nom.

Je soussignée Fait à AMPUIS Le 10 février 2016 certifie la sincérité des renseignements fournis ci-dessus.

Ce questionnaire est à renvoyer :

• Par e-mail avec l'ensemble des pièces numérisées à geipan@cnes.fr

ou

• Par courrier à l'adresse postale suivante, après en avoir fait une copie que vous garderez :

CONFORMEMENT A LA LOI N° 78-17 DU 6 JANVIER 1978 RELATIVE A L'INFORMATIQUE, AUX FICHIERS ET AUX LIBERTES, ET AU DECRET N° 78.774 DU 17 JUILLET 1978, VOUS DISPOSEZ D'UN DROIT DE CONTROLE ET DE RECTIFICATION DE VOS DONNEES PERSONNELLES.

LES DEMANDES SONT A ADRESSER PAR ECRIT AU GEIPAN – COORDONNEES EN DERNIERE PAGE

GEIPAN Centre national d'études spatialesDCT/DA/GEIPAN
18 avenue Édouard Belin,

31401 TOULOUSE CEDEX 9

Nous vous remercions d'avoir pris le temps de témoigner.